MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



en ligne en ligne

AnIsl 27 (1994), p. 225-232

Roland-Pierre Gayraud, Xavier Peixoto

Istabl 'Antar (Fostat) 1990 - Rapport de fouilles.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710922 Athribis X Sandra Lippert 9782724710939 Bagawat Gérard Roquet, Victor Ghica 9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tebtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale 9782724711295 Guide de l'Égypte prédynastique Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

ISTABL 'ANTAR (FOSTAT) 1990 RAPPORT DE FOUILLES

Les fouilles se sont déroulées du 13 octobre au 13 décembre 1990 et ont bénéficié de la collaboration de M. Xavier Peixoto, archéologue, qui nous a aidé notamment, à faire les relevés nécessaires. M. Ibrāhīm 'Abd al-Raḥmān, inspecteur, représentait le Service des antiquités.

La zone fouillée cette année se situe dans le secteur sud-est de la concession et jouxte dans sa partie orientale la fouille de 1986 (sondage BM 15), ce qui a permis de relier cette ancienne excavation à l'ensemble actuel. Nous avons ouvert la fouille en plusieurs étapes sur une vaste étendue d'environ 1300 m². La surface totale fouillée depuis 1987 atteint maintenant à peu près 4300 m², ce qui permet d'avoir une vue d'ensemble plus juste et de mieux discerner les phases et les éléments importants concernant l'histoire du site (voir fig. 1).

Nous nous bornerons dans ce rapport succinct aux deux découvertes majeures faites cette année : une nouvelle mosquée et la suite de la grande tombe mise au jour en 1986.

La grande tombe.

C'est la tombe dont nous avions fouillé le caveau et son environnement immédiat en 1986 (fouille de Sophia Björnesjö) ¹. Il s'agissait alors de procéder strictement à un sondage stratigraphique prenant en compte toutes les couches pédologiques rencontrées, sans les englober dans des niveaux chronologiques plus synthétiques. Ceci pour avoir d'une part une chronologie fine du site et d'autre part, une base statistique importante concernant les céramiques — tous les tessons ayant été gardés ².

Cette tombe avait confirmé l'hypothèse de ce que nous appelons « villas funéraires », c'est-à-dire un important bâtiment à cour ressemblant aux grandes maisons de la Fostat fatimide découvertes par Aly Bahgat et George T. Scanlon. L'originalité de nos

* CNRS-IFAO

- 1. Voir R.-P. Gayraud, « Istabl 'Antar (Fostat) 1986. Rapport de fouilles », *Annales islamologiques* XXIII, 1987, p. 65 sq.
 - 2. Nous avons confié l'étude des céramiques

de BM 15, ainsi que celles du sondage C3 (1985) à M^{11e} Christine Vogt. Cette étude fait l'objet d'une thèse d'archéologie islamique dirigée par M. André Guillou, directeur d'études à l'EHESS.

« maisons » résidant dans leur fonction funéraire. Le caveau contenait six squelettes d'adultes, était aménagé dans des couches plus anciennes (viie-ixe s.) et reposait sur l'arène rocheuse. Très profond, on y accédait depuis le niveau du sol par une trappe de bois dont les planches se sont effondrées sur les squelettes. Le tombeau devait être situé sous un auvent en bordure d'une cour dallée de calcaire blanc. Cette partie de la cour mise au jour avait révélé la présence d'un petit bassin qu'on avait bouché et recouvert par la pose du dernier dallage. Il est probable que sa mise hors de fonctionnement résulte du fait qu'il devait laisser fuir de l'eau dans le caveau situé en contrebas. Tout autant que la qualité et les dimensions de la construction, c'est le nombre des dallages de pierre successifs qui nous indiquait la richesse de cette tombe, et donc, de ses propriétaires : six carrelages avaient été posés en moins d'un siècle.

Cette année nous avons rattaché ce sondage à la fouille. La richesse et la spécificité de cette tombe sont maintenant une évidence. Nous ne nous attendions pas à la découverte d'un *ḥammām* et nous n'espérions pas avoir une preuve matérielle aussi incontestable de la fonction duelle de ces grandes tombes : lieux de résidence autant que bâtiments funéraires. Ce qui n'était donc jusqu'alors qu'une hypothèse, certes étayée mais toujours discutable par définition, est devenue une certitude. Cette découverte apporte des données nouvelles à la fois sur la qualité de cette nécropole et sur son rôle dans la ville, mais encore sur la typologie des bains puisque nous avons ici un des plus anciens témoins égyptiens pour l'époque islamique, si ce n'est le plus ancien ³.

D'après ce que nous connaissons pour l'instant du plan d'ensemble de ce complexe, il semble qu'on puisse le diviser en quatre zones différentes :

- au nord-est la tombe proprement dite, accolée au mur nord du bâtiment, contre l'aqueduc du IX^e siècle;
- au sud-est, et faisant suite sans séparation évidente à la tombe, le jardin et le grand bassin, ainsi que l'entrée du complexe funéraire;
 - au nord-ouest, les bains;
- au sud-ouest, une série de petites pièces de service et sans doute de magasins. Mais cette partie est trop mal conservée du fait des pillages de la fin du XI^e siècle pour qu'on puisse en dire davantage.

Nous avions remarqué en 1985 en fouillant la première villa funéraire ¹, la présence d'un grand et d'un petit bassin. Dans le cas de la grande tombe de BM 15, le fait que

3. Il faut signaler un bain fouillé par M. 'Abd al-Tawwāb au nord de Fostat, près de la mosquée d'Abū al-Su'ūd, et dont quelques peintures figuratives sont exposées au musée d'Art islamique du Caire. Bien qu'abusivement daté de l'époque toulounide par certains, il appartient clairement au premier siècle fatimide. Les décorations de stucs, si elles sont certes d'inspiration toulounide,

n'en sont pas moins identiques en tous points à celles de notre *ḥammām*, daté de la fin du x° siècle, ainsi qu'à celles des stucs trouvés à la fois par 'Alī Bahgat et M. Ibrāhīm 'Abd al-Raḥmān dans un contexte fatimide.

4. Voir « Istabl 'Antar (Fostat) 1985. Rapport de fouilles », *Annales islamologiques* XXII, 1986, p. 12 sq.

le petit bassin ait été recouvert par le dernier dallage nous laissait supposer l'existence d'un second bassin plus important. Nous l'avons de fait retrouvé dans la cour d'une maison voisine construite sur la concession de fouille à la fin de 1985; maison qu'il aurait sans doute fallu exproprier pour avoir une vue d'ensemble plus claire et mieux restituer cet important complexe funéraire. Il s'agit d'un grand bassin rectangulaire à pans coupés qui n'a pu être dégagé dans sa totalité et dont les parois portent encore la trace d'un placage de dalles calcaires. Il est contigu à un jardin bâti : en effet, le remplissage de terre — de limon du Nil rapporté — est chemisé par un mur profond; ce coffrage permettait sans doute une meilleure conservation de l'eau d'aspersion et de l'humidité. Le jardin était lui-même entouré d'un déambulatoire dallé rejoignant au nord la partie de la cour qui enserre la tombe.

Bien que l'ensemble soit passablement détruit, on imagine cette partie de la tombe comme un espace ouvert avec son jardin et ses deux bassins reliés par des cheminements dallés. C'est précisément sur cet espace que débouchait le visiteur lorsqu'il pénétrait dans ce complexe funéraire. La porte se situe en effet au sud du bâtiment; on y accède par une ruelle séparant la tombe d'une autre construction sur laquelle nous ne savons rien du fait de sa complète destruction. Cette ruelle était pourvue d'une canalisation d'égout que nous avons pu suivre sur une assez bonne distance (fig. 3). La porte du bâtiment funéraire devait offrir autrefois un aspect monumental (fig. 2). La construction de l'ensemble du bâtiment — sauf pour des parties spécifiques — est une élévation de briques crues de couleur brun foncé 5 sur un soubassement de grosses pierres. Tout ceci est lié au mortier de terre. Les briques crues fatimides diffèrent sensiblement des briques de la période omeyyade car outre qu'elles n'ont pas la même texture ni la même composition, leur agencement est plus simple, tous les lits étant posés horizontalement, sans aucune alternance. Nous avions déjà relevé cette disposition dans les rares élévations conservées pour cette même période.

Ce qui subsiste de la porte montre qu'il y avait un décrochement de façade dont nous ne possédons plus que la base. Il s'agissait d'une construction appliquée sur le mur de l'édifice et qui entourait l'ouverture, très probablement arquée. Cet aménagement, rappelant sans doute par la forme une sorte d'arc triomphal — un arc inscrit dans un rectangle — était plaqué de pierres de taille de grandes dimensions, liées au mortier de chaux. C'est ce même dispositif fatimide que nous avons retrouvé pour l'entrée de la mosquée abbasside voisine. L'entrée proprement dite, montre clairement une modification. Le sol dallé de la cour sur laquelle elle débouche se continue jusqu'au seuil, mais comme il était plus bas que celui-ci, on a construit sur lui un second dallage — une rampe inclinée — qui neutralise l'emmarchement initial.

5. Ces briques doivent leur couleur sombre à l'emploi du limon du Nil; elles se distinguent des briques jaunes faites à partir de l'arène rocheuse et de la terre du plateau.

Elles n'apparaissent sur le site qu'à partir de début du vine siècle, mais semblent d'un emploi systématique aux époques abbasside et fatimide.

De l'allée qui borde le jardin on pouvait accéder aux pièces de service ou aux bains par une petite salle (fig. 10). Cette pièce est construite en briques crues et ses murs sont enduits de plusieurs couches d'enduit plâtreux. Ces réfections successives sont encore soulignées par le fait que l'accès aux pièces de service a été bloqué par un muret à un certain moment. Là encore nous avons pu mettre en évidence la pose d'au moins trois carrelages différents, tout comme dans la cour, d'ailleurs. Les pièces que nous avons dégagées ont de très petites dimensions, certaines devaient être des magasins ou des remises, mais d'autres, pas nécessairement plus vastes pouvaient abriter la domesticité.

L'accès aux bains a été lui, maintenu ouvert. Il nous est difficile de parler de l'élévation de ces thermes privés car il ne nous en est parvenu que le niveau inférieur (fig. 5). Bien entendu, le sol était carrelé de pierre ainsi que l'indiquent les rares témoins subsistants. Mais nous pouvons toutefois affirmer que les parties hautes étaient d'une richesse exceptionnelle. C'est dans les décombres de ce hammam que nous avons recueilli une grande quantité de stucs dont nous espérons qu'ils permettront une reconstitution, même partielle du décor. Ce que nous pouvons dire dès maintenant, c'est que la décoration s'inspire - où découle - de ce qui nous a été conservé de la décoration des édifices toulounides. Il s'agit là d'un modèle iraquien défini au IXe siècle à Samarra et qu'on retrouve légèrement réinterprété dans les ornements de stucs et les boiseries de la mosquée d'Ibn Tūlūn. Les fouilles d'Aly Bahgat avaient révélé ce type de décor, mais le petit nombre des fragments et la qualité de la fouille elle-même, n'avaient pas permis d'en tirer grand-chose quant au style décoratif, ni surtout de les replacer dans une chronologie précise. Il en va différemment ici. La datation est connue : les deux dernières décennies du xe siècle, soit très exactement un siècle après la période toulounide. Le style de ce décor de palmettes et de volutes diffère bien sûr du modèle toulounide : les motifs sont plus déliés et moins massifs. On remarque plusieurs couches de badigeon de chaux — nécessité de protéger ces stucs d'une humidité importante — et quelques éléments portent encore la trace d'une polychromie (bleu, rouge, jaune et noir). Sans vouloir extrapoler à partir d'un exemple isolé, nous pouvons toutefois considérer le décor de ces bains comme un témoin important, et jusqu'alors manquant, de la décoration égyptienne du premier siècle fatimide. La filiation avec l'art du siècle précédent est un acquis non négligeable puisqu'il montre une continuité et met en évidence, au moins dans ce domaine, le fait qu'il n'y a pas eu, avec l'arrivée des Fatimides, l'importation massive d'un modèle « tunisien ».

La partie la mieux conservée des bains est donc celle du niveau inférieur. Il s'agit d'une salle de chauffe au sol constitué d'un hérisson de briques cuites, pourvue de deux conduits d'air chaud aménagés dans le mur nord qui débouchent sur l'étage supérieur (fig. 6). Nous avons constaté que les murs de la chambre de chauffe ont été chemisés par une deuxième épaisseur de briques. L'état de ces briques montre assez clairement qu'elles résistaient mal à la surchauffe et devenaient alors friables; il était sans doute nécessaire de renouveler la surface des murs soumis au feu, afin qu'ils ne soient pas atteints dans leur épaisseur. Ce détail d'aménagement nous indique cependant que

l'usage du *ḥammām* était fréquent et renforce l'aspect résidentiel de ce complexe funéraire.

Outre les fragments de stucs, la fouille de ces gravats a fourni une quantité considérable de conduites en terre cuite ⁶. Elles sont de diamètres variables, les plus petites provenant sans doute d'adduction d'eau, les plus grosses étant au contraire dévolues à l'évacuation des eaux usées. Le réseau d'écoulement des eaux du bâtiment funéraire est assez complexe, puisqu'il met en œuvre plusieurs puisards et plusieurs canalisations bâties dans lesquelles devaient se déverser les conduites de terre cuite (fig. 7). Les eaux usées convergeaient vers un grand puisard partiellement bâti, mais dont la majeure partie est creusée dans la roche (fig. 7).

La construction du *ḥammām* se singularise par sa technique du reste de la tombe. La particularité de ce lieu explique l'emploi de la brique cuite et du mortier de chaux, ainsi que la facture très soignée de l'exécution. Lorsque nous avons fouillé la grande tombe en 1986, nous avons pu constater que le mur nord, qui borde le caveau était bâti sur une fondation de grosses pierres. Cette fondation disparaît lorsque le mur devient élément constitutif du bain pour se continuer sous la forme d'un mur de briques cuites : c'est que l'étage inférieur du *ḥammām* est au même niveau que la fondation de la tombe et que le caveau. L'ensemble de ce mur est rectiligne et suit le tracé de l'aqueduc du Ixe siècle; le grand puisard s'ouvre dans ce mur et déborde partiellement sous les fondations de l'aqueduc, du moins pour la partie qui est creusée dans la roche.

Tout ceci donne une impression d'homogénéité, même dans la diversité des structures, des fonctions ou des matériaux. Pourtant il n'en est rien. En effet, si nous avons bien là un ensemble fatimide de la fin du xe siècle, composé de tout ce que nous venons de décrire, il faut souligner qu'il reprend au moins en partie une construction plus ancienne et de nature sans doute fort différente. Nous avions dégagé au printemps 1987 et en 1989 un niveau d'habitat de la fin du vme siècle ou du tout début du siècle suivant 7. Pour aller à l'essentiel nous dirons que l'aqueduc du milieu du IXe siècle tranche une partie de ces constructions qui enserrent parfois elles-mêmes des éléments de murs de maisons détruites au milieu du VIII° siècle. Il y a donc là un indice de chronologie relative de première importance. De plus, ces constructions abbassides sont extrêmement typées et utilisent une technique qui n'existait pas auparavant et qui ne sera plus employée par la suite — ceci vaut d'ailleurs pour toute la ville de Fostat telle que nous la connaissons par les différentes fouilles, ce qui n'est pas sans intérêt. Il s'agit en fait de fondations — l'élévation étant en briques cuites liées au mortier de terre — bâties en petites pierres aux arêtes vives, disposées en hérisson ou même par endroits en « opus spicatum » (fig. 13 et 15). Or, il s'avère qu'un des murs ainsi coupés par l'aqueduc est celui qui constitue la base du mur occidental du complexe funéraire; nous avons

^{6.} Entre autre particularité, les décombres du hammām ont fourni une grande quantité de gargoulettes à pâte rouge d'un type particulier à col allongé et panse ovoïde, qui servaient visible-

ment à rafraîchir les usagers de ce bain.

^{7.} Voir «Istabl 'Antar (Fostat) 1987-1989. Rapport de fouilles », *Annales islamologiques* XXV, 1991, p. 60 sq. et 71 sq.

d'ailleurs pu vérifier sous l'aqueduc la continuation de ce mur. Si la tombe est bien fatimide, elle s'appuie pourtant à cet endroit sur la fondation d'une construction abbasside.

La mosquée abbasside.

Elle est presque contiguë et confirme cette double chronologie (fig. 8). Tout ce qui se rapporte aux fondations, et qui définit donc le plan du bâtiment, est abbasside, sauf quelques remaniements dans la partie réservée aux ablutions. Cependant, il semble clair que des apports ont eu lieu à l'époque fatimide qui ont changé l'aspect et la fonction de cette mosquée, tout en lui laissant son agencement primitif. La mosquée est devenue un édifice funéraire par l'adjonction d'une tombe (fig. 12 et 18) qui contenait un squelette d'adulte reposant sur le ventre et les restes d'un squelette d'enfant. Les carrelages de pierres sont également fatimides (fig. 12 et 13). Dans la partie sanitaire de la mosquée, des toilettes ont été rajoutées sous la forme d'un petit appendum extérieur (fig. 13). Nous en avons la base et le plancher effondré, constitué de barres de pierre (fig. 14). Une ouverture arquée permettait l'écoulement vers le puisard d'origine (fig. 15), tandis qu'un autre puisard de briques cuites a été construit contre le mur nord, modifiant partiellement le mur abbasside à cet endroit (fig. 12). Enfin, comme nous l'avons dit à propos du complexe funéraire, une porte monumentale a été bâtie sur le côté oriental, là où devait d'ailleurs déjà exister une entrée 8. Nous n'avons retrouvé que la moitié méridionale de ce portail et nous ne pouvons guère reconstituer l'ensemble, faute d'en connaître l'ouverture.

Considérons maintenant la mosquée dans son état premier (fig. 11 et 12). Il s'agit d'un bâtiment rectangulaire d'un peu plus de 23 m de long sur un peu moins de 13 m. Sans être une mosquée de grande taille, ses dimensions sont déjà conséquentes. Il faut la restituer dans le contexte cultuel qui est le sien pour en apprécier les dimensions à leur juste valeur. La distinction est alors encore très stricte entre les quelques « grandes mosquées » (ğāmi°) où a lieu la prière du vendredi, et les mosquées ordinaires (masğid). Une ville comme Le Caire/Fostat, pourtant populeuse ne comptera jamais plus de 6 à 7 « grandes mosquées » jusqu'à l'époque mamelouke (xiii° siècle), les unes et les autres tombant tour à tour en désuétude ou étant réhabilitées (mosquées de 'Amr, d'Ibn Ţūlūn ou d'al-Ḥākim). La mosquée que nous avons exhumée a en fait des dimensions légèrement inférieures à celles de la mosquée fatimide d'al-Aqmar, pour

8. Du fait de la modification du mur nord à l'époque fatimide, nous ne pouvons pas savoir si à l'origine l'entrée de la mosquée ne se trouvait pas plutôt ici. On remarquera sur le plan (fig. 18) que cette ouverture se situe exactement au milieu du mur. Il est normal, si elle se trouvait à cet endroit, que l'entrée ait été déplacée du fait de la construction de l'aqueduc à une

date ultérieure. Cependant, il faut noter que l'entrée latérale est logique par rapport au plan : elle donne sur la partie médiane de la mosquée et permet l'accès aux communs ainsi qu'à la zone dévolue à la prière. On peut aussi supposer deux entrées, ce qui est assez courant pour des édifices dont la taille, il est vrai, est souvent plus importante.

prendre un exemple connu. Ajoutons à cela qu'aucun édifice égyptien aussi ancien n'est connu dans son état originel, la mosquée de 'Amr notamment, ayant été agrandie plusieurs fois.

Le plan de la mosquée montre un schéma de répartition des espaces qui est intéressant par ce qu'il a d'original (fig. 12). On note d'emblée une distinction entre trois zones. Au nord, un grand espace rectangulaire où prennent place les toilettes et les installations nécessaires aux ablutions; peut-être aussi des pièces de service, comme pourraient l'indiquer les restes de constructions dans l'angle nord-ouest. Le centre de ce secteur, dans lequel a été par la suite installée la tombe fatimide, était peut-être une petite cour, mais nous ne pouvons pas en dire grand-chose. Au-delà d'un corridor médian, la cour occupe, avec ses deux collatéraux et son jardin, la plus grande partie de la moitié sud de la mosquée. Enfin, vient la salle de prière dont la largeur n'excède guère quatre mètres.

Il nous paraît opportun de souligner plusieurs points concernant ce plan. Tout d'abord, et ce n'est pas une nouveauté sur le site, la présence d'un jardin dans cette mosquée est à mettre en relation avec celui que nous avions trouvé dans la cour de la mosquée funéraire fatimide dégagée au printemps 1987. Une fois de plus, nous constatons l'existence d'un élément horticole dont la présence dans ce type de constructions, est attestée en Andalus et au Maghreb, ainsi qu'en Iran, mais pas en Égypte. Il nous semble de plus en plus évident que les mosquées à cour de haute époque ('Amr, Ibn Ṭūlūn ou al-Ḥākim) devaient être pareillement pourvues de jardins; c'est du moins une hypothèse à considérer.

Autre point, indiscutable celui-là, la présence d'un *miḥrāb* qui est déjà un élément du plan (fig. 16). À notre connaissance les *miḥrāb*s absidiaux des mosquées égyptiennes les plus anciennes ont été refaits ou bâtis à l'époque mamelouke ⁹. À part cela, les plus anciens exemples datés sont de simples plaques de stuc ou de calcaire, c'est-à-dire des éléments décoratifs mobiles qui ne s'insèrent pas dans l'architecture. Ici, nous avons donc la preuve, dès le début de l'époque abbasside de l'existence d'un *miḥrāb* construit; il est bien entendu difficile de savoir s'il est de plan orthogonal, ce qui est peu probable, ou s'il affecte plus vraisemblablement déjà le schéma classique de l'absidiole voûtée en cul-de-four.

Pareillement, les quelques traces de fondation d'un minbar, ténues, mais à prendre pourtant en considération, indiqueraient une chaire bâtie (fig. 17). Les exemples sont relativement nombreux de ces chaires maçonnées, précisément dans les mosquées les plus anciennes. La question qui se pose ici, concerne plutôt la relation entre l'existence d'un minbar et la fonction de mosquée du vendredi. En clair, à cette époque, la présence d'un minbar implique-t-elle une *huṭba* et la qualité de *ǧāmi* de l'édifice, ou dénote-t-elle simplement une symbolique ?

9. Un *miḥrāb* en forme d'abside a été retrouvé lors de la restauration de la mosquée d'Ibn Ṭūlūn et a été considéré comme étant un élément d'origine. Mais rien ne vient étayer cette affirmation, d'autant qu'on connaît assez

mal les apports, sans aucun doute importants, liés à une première restauration à l'époque fatimide. De toute façon, même toulounide, ce *miḥrāb* serait postérieur de près d'un siècle au nôtre.

Cette salle de prière et ses environs immédiats, ont fourni d'autres éléments de décor en stuc. En quantité moins grande que ceux du hammām, ils sont pourtant d'un intérêt aussi grand : plusieurs d'entre eux ont permis de reconstituer le décor du miḥrāb, et le bandeau épigraphique de son arc ne laisse que peu de doute sur l'appartenance de ce décor à la mosquée d'origine.

Enfin, le dernier point est plus hypothétique, même s'il s'appuie sur une comparaison avec d'autres édifices. Il s'agit de l'élévation interne de cette mosquée ¹⁰. Il est plus que vraisemblable que les quatre murs de fondation qui délimitent la cour et la salle de prière aient supporté des colonnes, le péristyle étant un élément courant des mosquées à cour.

Au total, ce sont donc deux ensembles architecturaux importants qui auront été mis au jour cette année, chacun d'entre eux apportant des renseignements nouveaux intéressant l'évolution de l'architecture et de l'art islamique en Égypte ¹¹.

10. Il nous semble encore intéressant d'aborder la question du minaret. Rappelons tout d'abord qu'un minaret n'est pas une nécessité absolue, et que beaucoup de mosquées égyptiennes, voire la plupart d'entre elles, en étaient encore dépourvues au siècle dernier. Cependant, nous soulignerons l'aspect massif et l'extrême densité des fondations dans l'angle N-E, et par là la possibilité physique d'y élever un minaret. C'est de plus, une localisation tout à fait classique pour

une telle installation. Mais compte tenu de l'absence totale d'indices plus précis, et du fait que ceci impliquerait trop de choses, nous nous en tiendrons là.

11. Bien entendu la fouille a fourni son lot habituel de céramiques, de monnaies, de papiers et d'objets divers. Nous avons également profité d'un peu de temps libre pour continuer le dégagement superficiel de l'extrémité occidentale de l'aqueduc, dégagement que nous n'avions pas terminé en 1986 (fig. 4).

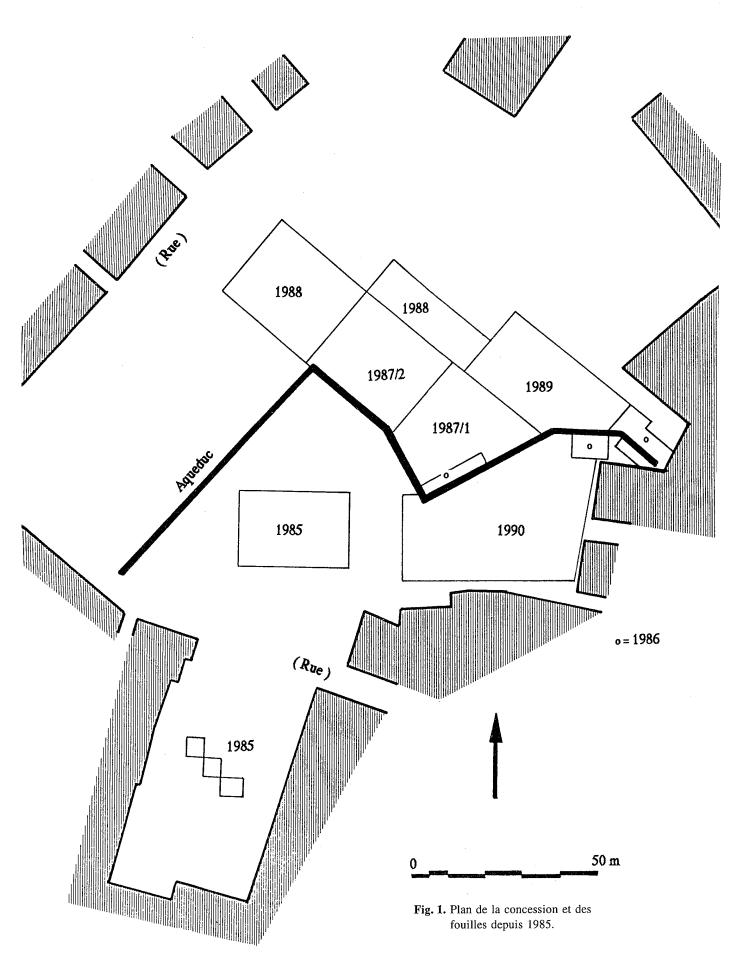




Fig. 2. Détail montrant la porte du complexe funéraire fatimide.



Fig. 3. Canalisations du XI^e siècle dans une ruelle bordant le complexe funéraire.



Fig. 4. Aqueduc recouvrant une habitation de l'époque omeyyade.



Fig. 5. Salle de chauffe des bains du complexe funéraire.



Fig. 6. La chambre de chauffe des bains.



Fig. 7. Le grand puisard du complexe funéraire.

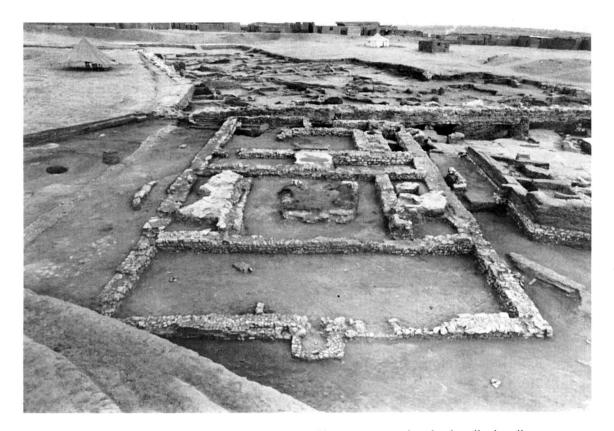


Fig. 11. Vue d'ensemble de la mosquée abbasside, avec au premier plan la salle de prières.

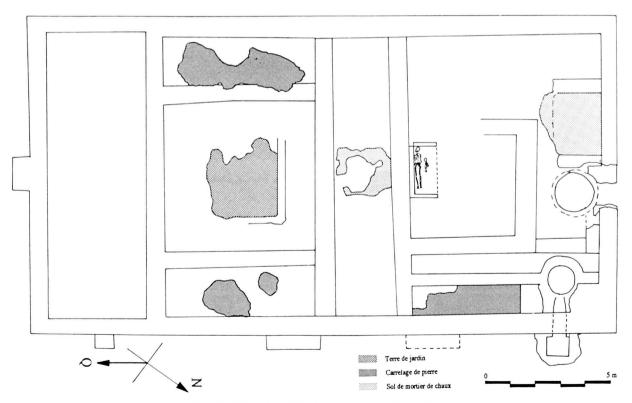


Fig. 12. Plan simplifié de la mosquée abbasside.

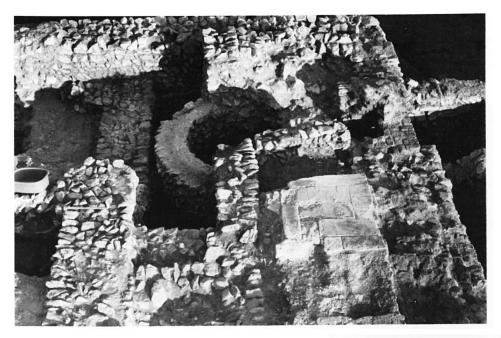


Fig. 13. Détail montrant les parties sanitaires de la mosquée abbasside.



Fig. 14. La fosse d'aisance de la mosquée abbasside (époque fatimide).



Fig. 15. Le puisard de la mosquée abbasside.



Fig. 16. Détail montrant la fondation du mihrāb de la mosquée abasside.



Fig. 18. Tombe fatimide dans la mosquée abbasside.



Fig. 17. Détail montrant les restes de la fondation du minbar.